

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2019

PLFR 2019 - (N° 2400)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 26

présenté par

M. Charles de Courson, M. Acquaviva, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié,
Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec Becot, M. Pancher, Mme Pinel,
M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réaffectation au budget général d'une partie de de la fraction de TICPE provenant du CAS « Transition énergétique » n'est pas acceptable. Ces recettes doivent être maintenues au profit de la transition énergétique.